



COMMUNE DE MALLEMORT

COURS VICTOR HUGO

13370 MALLEMORT

Tel : 04.90.59.11.05

Courriel : servicetechnique@malemort13.fr

Accord-cadre de prestations de services divers

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article R.2123-1, 1° du code de la commande publique.

Marché de contrôle, de maintenance préventive et curative concernant les systèmes anti-intrusions, dans divers bâtiments communaux

N° 2021-03

Avis d'appel public à la concurrence

(Publicité)

Date limite de réception des offres :
20/04/2021 à 12:00

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

COMMUNE DE MALLEMORT

COURS VICTOR HUGO

13370 MALLEMORT

Téléphone : 04.90.59.11.05

Fax : 04.90.59.15.62

Adresse internet : <http://www.mallemortdeprovence.fr>E-Mail : servicetechnique@mallemort13.fr

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un accord-cadre.

Objet de l'accord-cadre :

Marché de contrôle, de maintenance préventive et curative concernant les systèmes anti-intrusions, dans divers bâtiments communaux - Le présent marché a pour objet la prise en charge totale des alarmes anti-intrusion de certains bâtiments de la commune de Mallemort comme détaillés dans le CCTP, leur entretien courant, préventif et curatif et ainsi que leur dépannage.

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :non

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre à bons de commande

Type d'accord-cadre de services : Services courants hors services sociaux, spécifiques et juridiques

Lieu principal d'exécution :

MALLEMORT (13370)

Code NUTS : FRL04

CPV global à la consultation**CPV principal :** 35121700-5

CPV additionnel 1 : 50324200-4

CPV additionnel 2 : 50324100-3

Les prestations sont traitées pour partie à prix unitaires et pour partie à prix forfaitaires.

Dévolution en accord-cadre unique.

Le montant minimum de commandes pour la durée de la période initiale est de 2 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 10 000.00 euros HT.

Le montant minimum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 2 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 10 000.00 euros HT.

Le montant minimum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 2 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 10 000.00 euros HT.

Le montant minimum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 2 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 10 000.00 euros HT.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

L'accord-cadre a une durée initiale de 12 mois.

Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Avance : Aucune avance n'est prévue

Interdiction de soumissionner

L'acheteur, en vertu des articles L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique, peut exclure les candidatures se trouvant dans les situations qui y sont décrites, en particulier dans les cas qui suivent, sous réserve que dans un délai de 3 jours à compter de la réception d'un courrier l'y invitant, le candidat démontre qu'il a pris les mesures nécessaires pour corriger les manquements qui lui sont reprochés et, le cas échéant, que sa participation à la procédure de passation de l'accord-cadre public n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement.

L'acheteur exclut les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un accord-cadre public antérieur.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Aptitude :

- L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant: Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers
- **Capacité économique et financière :**
- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Indication des techniciens ou organismes techniques, en particulier des responsables du contrôle de la qualité, auxquels peut faire appel l'opérateur économique
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et le nombre de cadres pendant les trois dernières années
- une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution de l'accord-cadre

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation.

Procédure : MAPA ouvert

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : 2021-03

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/03/2021

Date limite de réception des offres : 20/04/2021 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

Informations sur les reconductions : Le marché a une durée de 1 an, renouvelable 3 fois, soit une durée totale de 4 ans. **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre :** Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

TA de Marseille

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

Il n'est pas exigé des candidats que le présent document unique soit signé(e) électroniquement tant à la réception des offres, que lors de l'attribution.

En cas de signature électronique volontaire des documents de la candidature ou de l'offre de la part des candidats, celle-ci se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre administratif :

COMMUNE DE MALLEMORT - Service technique - Pôle marchés publics

Correspondant : Responsable des marchés publics

Adresse : 135, avenue des Frères Roqueplan

13370 MALLEMORT

Tél : 04.90.57.40.70

Fax : 04.90.53.25.97

Courriel : servicetechnique@malemort13.fr

- pour les renseignements d'ordre technique :

COMMUNE DE MALLEMORT - Service technique - pôle bâtiment

Correspondant : Responsable pôle bâtiment

Adresse : COURS VICTOR HUGO

13370 MALLEMORT

Tél : 0490574070

Fax : 0490532597

Courriel : servicetechnique@malemort13.fr